**Règlement du Vide-Grenier du Football Club des Vétérans de Valdahon.**

 Mamirolle, le 24 septembre 2018.

Madame, Monsieur,

Pour la cinquième année, le Football Club Vétérans de VALDAHON organise son vide grenier en intérieur. Il aura lieu le dimanche 27 janvier 2019 au gymnase de VALDAHON.

La salle est chauffée et aménagée. Une restauration rapide sera à votre disposition dans la salle principale, il vous sera proposé: Sandwichs, frites, crêpes, boissons.......

**Dès leur arrivée, les exposants doivent se rendre à la table d’accueil des exposant (situé dans le gymnase), et se faire connaître avant leur installation, afin de pouvoir vérifier la validité de leur réservation et l’acquittement de leur emplacement.** Ils seront alors accompagnés vers leur emplacement par un membre de l’organisation. Aucun véhicule ne pourra être laissé devant le gymnase pour laisser place aux services de secours. Les exposants doivent utiliser le parking du complexe sportif en face du gymnase. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls, les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire. **Pour des raisons de sécurité et par respect pour les visiteurs, les exposants ne pourront remballer qu’à partir de 16h, pas de départ avant.**

**Article 1 :**

Les emplacements bénéficieront d'une table. Il vous appartiendra cependant de prévoir une protection pour éviter de les endommager. **Le tarif est de 14 € l’emplacement de 3 X 2 mètres**. Tout participant devra strictement respecter les limites de son stand.

**Article 2 :**

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de s'inscrire, chaque emplacement sera limité à 6 mètres. Néanmoins une rallonge sera envisageable si le nombre d'inscription le permet. (Nous le préciser sur le bulletin d'inscription et nous vous rappellerons si cela est possible)

**Article 3 :**

Tout emplacement non occupé à 09H00, sera redistribué et ce sans aucune réclamation possible de votre part. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le renvoi des coupons ci-joints, accompagnée des documents demandés signés, ainsi que du règlement.

**Article 4 :**

Le règlement des réservations se fera uniquement **par chèque** libellé à l’ordre du « FOOTBALL CLUB VETERANS VALDAHON ». Ce chèque ne sera débité la semaine suivant le vide grenier.

**Article 5 :**

Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul marchand. Toute concession de droit d’occupation est strictement interdite et pourra entraîner l’exclusion du marchand. Le choix des emplacements sera décidé par les organisateurs lors de l’inscription.

**Article 6 :**

**Les enfants mineurs exposants devront en permanence être en présence d’une personne majeure** et resteront sous son entière responsabilité.

**Article 7 :**

L’absence de l’exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à **aucun remboursement de l’emplacement.**

**Article 8 :**

Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations par ordre d’inscription.

**Article 9 :**

L’entrée du vide grenier pour **les visiteurs est de 07h00 à 16h00 et au prix de 1 euros par personnes**. (Gratuit pour les -de 16 ans) L’installation des stands devra se faire de 06h00 à 08h00. Passé ce délai, plus aucun véhicule ne sera autorisé à être stationné sur le parking de l’enceinte du gymnase.

**Article 10 :**

Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit. Cigarettes sont interdites dans l'enceinte du gymnase.

**Article 11 :**

**Les chiens sont interdits** même tenus en laisse dans l’enceinte du gymnase.

**Article 12 :**

Les participants seront inscrits sur un registre rempli par les organisateurs. Le dit registre sera archivé par l’association organisatrice de cette manifestation.

**Article 13 :**

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôles des services de police ou de gendarmerie, des services fiscaux et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et pouvoir justifier de son identité.

**Article 14 :**

La vente d’armes de toutes catégories est interdite. La vente d’animaux est interdite. La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite. L’association le Football Club Vétérans de VALDAHON se réserve l’exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

**Article 15 :**

Chaque exposant s’engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.

**Article 16 :**

Les organisateurs se réservent le droit d’expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

**Article 17 :**

**Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands** (objets exposés, voitures, parapluies, structures…). Je dégage entièrement la responsabilité de l'organisateur en cas de conflit quel qu'il soit entre un acheteur et moi-même pour ce qui concerne la marchandise exposée et vendue. Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

**Article 18 :**

Les organisateurs se réservent le droit d’annuler la manifestation en cas de force majeure et s'engagent à rembourser les participants. Les conditions météorologiques ne sont pas un facteur **de** remboursement.

**Article 19 :**

Pas de branchement électrique sur site.

**Article 20 :**

Tout participant doit prévoir son matériel d’exposition, accepte d’afficher lisiblement les prix, et s’engage à avoir pris connaissance de ce règlement et à l’appliquer.

**Article 21 :**

J’autorise les organisateurs à prendre des photos du vide grenier et de ses exposants, et à les diffuser sur leur site Internet et dans les journaux.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

***Pour nous permettre la bonne organisation de cette manifestation, merci de nous retourner dans les meilleurs délais votre réservation.***

***Vous avez déjà participé à une manifestation, alors n'hésitez pas à nous donner vos suggestions pour améliorer, si nécessaire, le déroulement de cette journée.***

**Lettre de réservation du Vide-Grenier du Football Club des Vétérans de Valdahon.**

 Nom : …............................................... Prénom : …..........................................................

 Adresse : …............................................................................................................................

 Code postal : ….................................... Localité : …..........................................................

 Téléphone : …../...../....../....../.....

 Adresse Mail : …................................@......................

 Fait à …................................................... Le….....................................................

 ………….…………………………………………………………. Immatriculation du véhicule servant pour le vide grenier

 (Si besoin de déplacer en cas de secours, pompier, ambulance…)

 **Pour les professionnels uniquement**

 Nom commercial ou raison sociale : …...................................................................................

 R.C. N° : ….................................................................. Lieu de délivrance : ….......................

 N° de carte professionnelle : …......................................Lieu de délivrance : …........................

 (Joindre une photocopie)

**Pour les exposants non professionnels**

 N° de carte d'identité : …...............................................

 Lieu de délivrance : ….......................

 (Joindre une photocopie)

 + Une liste des objets à vendre.

Déclare réserver ...…. emplacement (s) de 3 mètres linéaire avec une table, au gymnase de VALDAHON le 28 janvier 2018,

Je joins un chèque de …....... euros, libellé à l'ordre du Football Club Vétérans de VALDAHON, correspondant à ma réservation.

J’atteste avoir bien pris connaissance du règlement intérieur de ce vide greniers, en accepte les articles et m’engage à les respecter dans leurs totalités.

J'atteste sur l'honneur que je ne participerai au maximum qu'à 2 manifestations de ce genre cette année et que l'origine de mes objets a vendre ou a échanger est régulière.

 Signature :

 Courrier à retourner à: **Michaël TREELS- 3 bis A rue de l’école- 25620 MAMIROLLE**

 Téléphone : **06/09/44/20/66.** Email : **mtreels59@gmail.com**